



NOISIEL / LA CHOCOLATERIE / QUARTIER DE LA MARNE

MAITRISE D'OUVRAGE



LINKCITY ILE DE FRANCE
 Challenger - 1 Avenue Eugène Freyssinet
 78280 GUYANCOURT

LINKCITY ILE-DE-FRANCE SAS
 SAS au capital de 1 000 000 €
 Challenger - Avenue Eugène Freyssinet
 78280 GUYANCOURT
 Tél. : 01 30 60 18 59
 343 183 331 RCS Versailles - IFR 50 543 183 331

MAITRISE D'OEUVRE URBAINES

CARTA - REICHEN ET ROBERT ASSOCIÉS
 ARCHITECTES - URBANISTES

CARTA-REICHEN ET ROBERT & ASSOCIÉS
 17, rue Brézin
 75014 PARIS

MAITRISE D'ŒUVRE DES AMENAGEMENTS

agence ter
AMÉNAGEMENTS URBAINS

AGENCE TER
 18 Rue du Faubourg du Temple
 75011 PARIS



MAGEO
 51 Boulevard de Strasbourg
 59044 LILLE

BUREAUX D'ETUDE



GINGER DELEO
 49 Av. Franklin Roosevelt
 77210 Avon



ROC SOL
 30ter Rue d'Estienne d'Orves
 92120 MONTROUGE



TAUW
 174 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TITRE PERMIS D'AMÉNAGER - QUARTIER DE LA MARNE

ECHELLE

Sous-titre PA14 - Etude d'impact - Annexe 12 - Etude sur l'incidence sur les arbres

-

PROJET NOISIEL	TYPE DE PLAN -	EMETTEUR MAGEO	PHASE PA	DATE Mai 2023	FORMAT A4	N° PLAN -	INDICE 0
-------------------	-------------------	-------------------	-------------	------------------	--------------	--------------	-------------

SITE NESTLÉ – NOISIEL (77)



Évaluation des impacts du projet sur les arbres d'agrément et mesures associées

Sommaire -

1. PREAMBULE.....	3
2. NOTE METHODOLOGIQUE - E.R.C. – ARBRES D’AGREMENT	4
3. SYNTHESE DE L’ANALYSE PAR SECTEUR ETUDIE	5
3.1. Secteur 1 - <i>Jardin de la Cathédrale sur l’Ile</i>.....	6
3.1.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire	6
3.1.1. Impacts temporaires et mesures associées.....	6
3.1.2. Impacts permanents et mesures associées	6
3.1.3. Synthèse des impacts – Secteur 1.....	6
3.2. Secteur 2 – <i>Parking Entrée Historique</i>	7
3.2.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire	7
3.2.1. Impacts temporaires et mesures associées.....	7
3.2.2. Impacts permanents et mesures associées	8
3.2.3. Synthèse des impacts – Parking Entrée Historique.....	8
3.3. Secteur 3 – <i>Atrium / Nef</i>	9
3.3.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire	9
3.3.1. Impacts temporaires et mesures associées.....	9
3.3.2. Impacts permanents et mesures associées	10
3.3.3. Synthèse des impacts – ATRIUM / NEF.....	10
3.4. Secteur 4 – <i>Parking Platanes</i>	11
3.4.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire	11
3.4.1. Impacts temporaires et mesures associées.....	11
3.4.2. Impacts permanents et mesures associées	12
3.4.3. Synthèse des impacts – Parking Platanes	12
4. ANNEXE IMPACTS SUR LES ARBRES D’AGREMENT	13
4.1.1. Tableaux de détail des impacts par secteur / arbre ou groupe d’arbres.....	13
4.1.2. Note de principe de protection des arbres en phase travaux.....	13

1. Préambule

La Société PAYSARBRE – Expertise, Conseil en Arboriculture Ornementale a été mandatée par LINKCITY IDF pour réaliser des expertises sur les arbres d'agrément, dans le cadre des études sur l'impact du projet de requalification du site NESTLÉ à Noisiel (77).

Parallèlement, LINKCITY IDF a souhaité compléter ce diagnostic par l'évaluation des impacts du projet sur les arbres, incluant des propositions de mesures d'évitement / réduction (protection), voire de compensation (replantation) lorsque le projet risque d'entraîner la suppression de certains arbres.

Le présent rapport est l'objet de cette évaluation, avec préconisations spécifiques de protection des arbres à conserver.

Cette prestation s'est déroulée en Janvier / Février 2023.

Nota :

L'analyse des impacts s'appuie sur les « Impact Travaux » et « Impact définitif » transmises.

Par conséquent, l'analyse des impacts est raisonnée sur le principe des mesures d'évitement et de réduction avec des préconisations de protection permettant le maintien des arbres conservés sur le site.

2. Note méthodologique - E.R.C. – Arbres d’agrément

Conformément au dimensionnement de l’étude, définie sur 4 secteurs spécifiques, les arbres présents dans l’emprise du projet sur ces secteurs ont fait l’objet de l’analyse des impacts directs ou indirects du projet.

La méthodologie d’analyse des impacts, mise en œuvre par PAYSARBRE, est basée sur l’approche suivante.

Pour chaque secteur étudié, les points suivants sont analysés :

↳ **Évaluation des impacts** pour chaque arbre / groupe d’arbres, comprenant :

○ **La nature de l’impact :**

- **Blessure** : Impact faible sur l’arbre / l’alignement, ne compromettant pas sa pérennité,
- **Dégradation** : Impact moyen sur l’arbre/ l’alignement, pouvant réduire sa pérennité notamment si le système racinaire est altéré (terrassements)
- **Destruction** : Impact fort mettant en péril la pérennité de l’arbre/ l’alignement (abattage)

○ **Le type d’impact :**

- **Direct** : travaux à proximité immédiate de l’arbre/ l’alignement < 3m, sous l’aplomb du houppier,
- **Indirect** : travaux à plus de 5m de l’arbre/ l’alignement, au-delà de l’aplomb du houppier,

○ **La durée de l’impact :**

- **Temporaire** : l’impact est limité à la durée de travaux
- **Permanent** : le projet impacte de façon irréversible l’arbre / l’alignement

○ **Le niveau d’impact :**

- **Faible** : L’arbre / alignement en place est conservé ; les mesures d’évitement, réduction préconisées permettent de le préserver, pérenniser dans des conditions sanitaires optimales,
- **Moyen** : L’arbre / alignement est conservé, mais son état sanitaire induit une moindre capacité de réaction aux blessures liées au projet ; les mesures d’évitement, réduction préconisées doivent être adaptées pour optimiser la préservation de ces arbres, ou à défaut proposer de mesures de compensation (replantation)
- **Fort** : L’arbre / alignement n’est pas conservé ; les mesures de compensation doivent permettre de restituer tout ou partie du patrimoine arboré abattu.

↳ **Proposition des mesures d’évitement / réduction :**

- Protection des arbres conservés,
- Taille d’adaptation préalable, Si nécessaire
- Arrosage pendant les travaux,...
- Suivi et encadrement des gros travaux afin d’assurer le respect des protections des arbres, d’anticiper tout risque de dégradation des arbres conservés en optimisant si nécessaire les mesures de protection au cas par cas,
- Mise en œuvre de techniques de constructions avec fondations sur pieux, limitant les terrassements lourds près des arbres,

↳ **Impact résiduel** : négligeable, faible, moyen, fort,

↳ **Proposition des mesures de compensation** : replantation, choix d’essences, restitution à envisager

3. Synthèse de l'analyse par secteur étudié

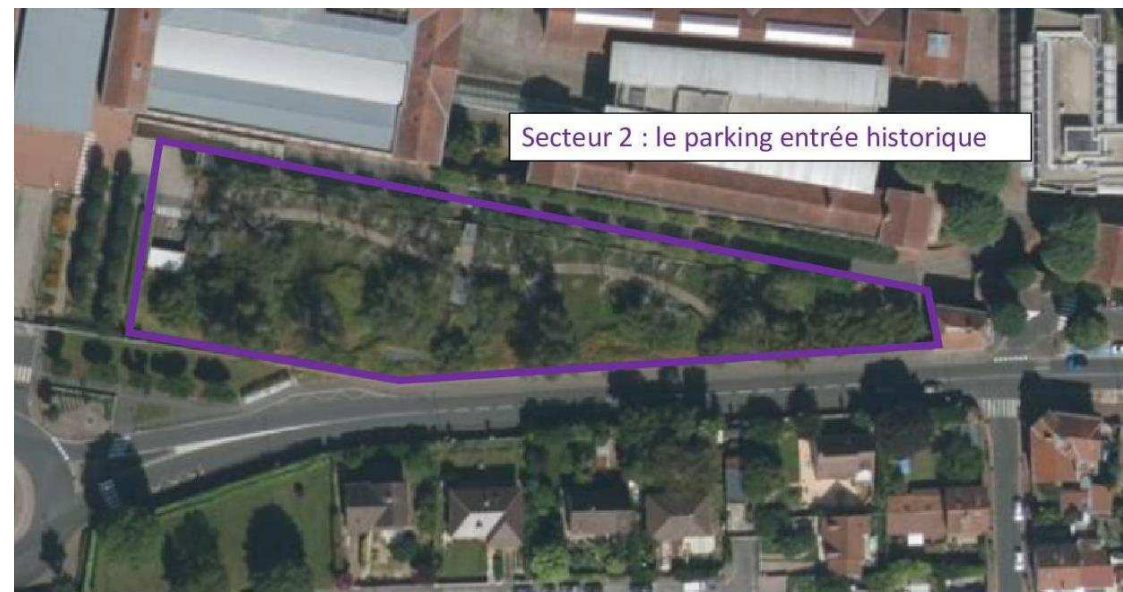
190 arbres étudiés au total, sur les 4 secteurs pris en compte :

→ Localisation des secteurs d'étude

↪ 1er secteur – Jardin de la Cathédrale sur l'île : 39 arbres

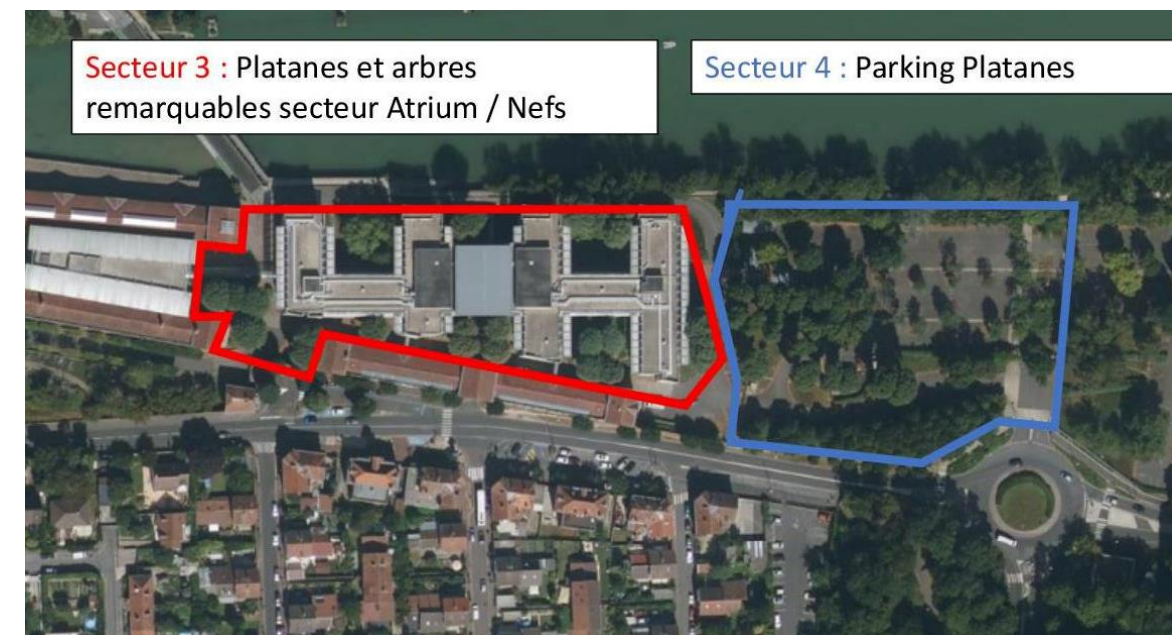


↪ 2ème secteur – Parking Centre historique - 82 arbres:



↪ 3ème secteur – Atrium / Nefs – 28 arbres:

↪ 4ème secteur – Parking Platanes – 41 arbres:



3.1. SECTEUR 1 - Jardin de la Cathédrale sur l'île

3.1.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire

Les 39 arbres présents sur cet espace présentent un état satisfaisant :

- 15 sujets en bon état sanitaire
- 12 arbres en état sanitaire moyen
- 8 arbres en mauvais état sanitaire ou mécanique, à abattre et / ou remplacer
- 4 arbres morts à abattre et / ou remplacer

3.1.1. Impacts temporaires et mesures associées

Impact temporaire direct court moyen ou long terme

S'agissant d'un espace dédié à être préservé, avec de simples aménagements ludiques et de repos, l'emprise définitive du projet n'induit aucun *impact direct permanent* sur l'ensemble des arbres ou bosquets de ce secteur.

Le maintien de la plupart des arbres (hors sujets en mauvais état sanitaire, cf. diagnostic) est donc possible.

→ L'impact *direct* brut temporaire sur les arbres est donc négligeable sur ce secteur.

> Mesures d'évitement et de réduction, mesures de suivi associées

Les mesures d'évitement / réduction nécessaires pour pérenniser ces arbres impliquent leur protection - soit individuelle, soit de groupe - par la mise en place de palissades, linéaires pour les groupes, y compris les abords des bosquets.

=> Cette protection doit permettre d'éviter les blessures et dégradation au tronc, branches et racines.

. cf. Annexe 2 : Note de protection des arbres en phase travaux

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

S'agissant de sujets en port libre, aucune taille préalable aux travaux ne sera nécessaire pour préserver les arbres. Cependant, le suivi en taille (remontée de couronne et adaptation de gabarit) pourra être envisagé afin de pérenniser la structure arborée sur le long terme.

D'autre part, en phase travaux, un arrosage ponctuel des arbres conservés pourra être envisagé afin de réduire le stress subi et préserver leurs défenses naturelles.

Impact temporaire indirect court moyen ou long terme

Aucun risque de pollution lié aux travaux ne pourra potentiellement affecter les arbres conservés.

→ L'impact *indirect* brut temporaire est sans objet ici.

> Impact résiduel

Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction, l'impact résiduel temporaire est négligeable pour les arbres conservés.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

Sans objet.

3.1.2. Impacts permanents et mesures associées

Impact permanent direct court moyen ou long terme

→ Sans objet

3.1.3. Synthèse des impacts – Secteur 1

→ **Le patrimoine arboré actuel du Jardin de la Cathédrale :**

- ↳ 39 arbres sur pelouse, globalement en état satisfaisant, seuls quelques sujets morts ou dépérissant doivent être supprimés et remplacés le cas échéant

→ **Impact du projet de requalification :**

- ↳ Maintien de l'ensemble des arbres en place, y compris le boisement sur talus de rivière

=> **Le niveau d'impact global du projet sur ce secteur est donc « négligeable »**

→ **Compensation sur ce secteur :**

- ↳ Replantation souhaitable des arbres devant être abattus pour raison sanitaire

=> **Le niveau d'impact résiduel du projet sur ce secteur est négligeable.**

3.2. SECTEUR 2 – Parking Entrée Historique

3.2.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire

82 arbres présents sur cet espace :

- 32 tilleuls d'alignement de voirie, en état sanitaire moyen

La pelouse sur dalle de parking est composée de bouleaux et cerisiers à fleurs, au total 50 arbres :

- 8 sujets en bon état sanitaire
- 9 arbres en état sanitaire moyen
- 19 arbres en mauvais état sanitaire ou mécanique, à abattre et / ou remplacer en majorité
- 11 arbres dépérissant, à abattre et / ou remplacer
- 3 arbres morts à abattre et / ou remplacer

A noter que de nombreux bouleaux dépéris et cassés ont déjà été supprimés depuis 2 ans

3.2.1. Impacts temporaires et mesures associées

Impact temporaire direct court moyen ou long terme

L'emprise définitive du projet induit un **impact direct permanent** sur la majorité des arbres de ce secteur, notamment sur la dalle du parking souterrain actuel.

Un espace dédié à être préservé, avec de simples aménagements ludiques sera créé à l'extrémité Est du Secteur, avec maintien de la plupart des arbres (environ 10 sujets).

→ Le projet de création du parking aérien constitue un impact direct brut permanent très FORT.

> Mesures d'évitement et de réduction, mesures de suivi associées

Les mesures d'évitement / réduction nécessaires pour pérenniser les arbres à conserver impliquent leur protection - soit individuelle, soit de groupe - par la mise en place de palissades, linéaires pour les groupes.

=> Cette protection doit permettre d'éviter les blessures et dégradation au tronc, branches et racines.

. cf. Annexe 2 : Note de protection des arbres en phase travaux

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

S'agissant de sujets en port libre, aucune taille préalable aux travaux ne sera nécessaire pour préserver les arbres. Cependant, le suivi en taille (remontée de couronne et adaptation de gabarit) pourra être envisagé afin de pérenniser la structure arborée sur le long terme.

D'autre part, en phase travaux, un arrosage ponctuel des arbres conservés pourra être envisagé afin de réduire le stress subi et préserver leurs défenses naturelles.

Impact temporaire indirect court moyen ou long terme

Le risque de pollution lié aux travaux pourra potentiellement affecter l'ensemble des arbres conservés.

→ L'impact indirect brut temporaire est cependant faible ici.

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Au même titre que pour l'impact direct, le maître d'œuvre pourra décider la mise en place de protection individuelle des arbres (cf. Annexe 2 - Note de protection des arbres en phase travaux).

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

Les installations de chantier seront le plus éloigné possible de ces arbres, ainsi que tout stockage de matériaux et engins.

Une attention particulière sera apportée au risque de pollutions accidentelles pendant les travaux aux abords des arbres conservés et des zones de futures plantations.

> Impact résiduel

Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction, l'impact résiduel temporaire est négligeable pour les arbres conservés.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

Sans objet.

3.2.2. Impacts permanents et mesures associées

Impact permanent direct court moyen ou long terme

Ce 2^{ème} secteur du projet de requalification nécessite un réaménagement total pour créer le parking aérien sur la dalle du parking souterrain actuel

L'emprise du projet impacte ainsi directement la totalité des arbres présent sur cette zone, avec la suppression potentielle de tous les sujets restant.

➔ Le réaménagement complet sur la dalle existante, avec suppression de tous ou majorité des arbres constitue un impact direct brut permanent très FORT.

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Le projet prévoyant l'abattage de tous les arbres, il s'agira de mettre en place les mesures de compensation ci-après.

Des mesures de réduction pourront cependant être mises en œuvre au niveau du sol aux abords de la zone de travaux, afin notamment de protéger l'alignement de tilleuls à proximité immédiate et optimiser la compensation par replantation partielle sur la zone (arbres), le long du mur de propriété.

=> Il s'agira par exemple de privilégier la création de fosses linéaires de plantation, plutôt que des fosses individuelles. De même, le positionnement des futurs arbres devra être raisonné de façon que les houppiers puissent se développer sans générer une gêne ou un obstacle aux abords.

> Impact résiduel

S'agissant de la suppression de tous les arbres, après application des mesures de réduction :

➔ L'impact résiduel permanent sera FORT.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

La replantation des arbres supprimés devra être envisagée sur la base des opportunités de sites de compensation définis à l'échelle globale du tracé.

Les principales essences en place sont le cerisier à fleurs, le févier (Av. J. Moulin), le bouleau et le robinier.

↳ **Choix d'essence à replanter (non exhaustif) : érable champêtre / tilleul à petites feuilles**

- l'érable champêtre (*acer campestris*) : espèce rustique à croissance assez lente. Il est adapté aux milieux contraignants, donc urbains : sol compact, supporte bien la sécheresse. Il s'adapte bien à la taille de gabarit, si nécessaire. Sa floraison est discrète, mais sa couleur jaune à l'automne est remarquable.

- le tilleul à petites feuilles (*tilia cordata*) : espèce rustique à croissance plus lente que le tilleul commun (*tilia europea*). Il est adapté aux milieux contraignants : sol compact, supporte bien la sécheresse, peu sensible aux pucerons. Il s'adapte bien aussi à la taille architecturée, le cas échéant et notamment si certaines parties des alignements / structures arborées en place peuvent être conservées. Sa floraison abondante sera favorable au maintien de la biodiversité.

↳ **Mesures de suivi des plantations et entretien**

- Pour les 2 essences, le principe de « tige remontée » à 2.50m minimum est nécessaire, compte tenu de la proximité du mur et du futur stationnement,
- Le calibre des arbres à planter devra donc être au minimum : 18/20, avec motte adaptée selon les normes.
- Envisager la création de fosses linéaires continues plutôt que des fosses individuelles.
- Privilégier le tuteurage classique (bipode ou tripode avec sangle de maintien, pas de planchette) plutôt que l'ancrage de motte.
- Façonnage d'une cuvette d'arrosage (le principe du drain d'arrosage n'est adapté que pour les arbres/végétaux en racines nues).
- Prévoir une garantie de reprise de 2 ans minimum, avec entretien compris.

Impact permanent indirect court moyen ou long terme

Sans objet

3.2.3. Synthèse des impacts – Parking Entrée Historique

➔ **Le patrimoine arboré actuel aux abords du « Parking Entrée Historique » :**

- ↳ 50 arbres sur pelouse, dont 7 pouvant être maintenus, étant en dehors de la zone de création du parking aérien et 32 tilleuls en alignement de voirie, à protéger également

➔ **Impact du projet :**

Réaménagement presque complet avec suppression de tous ou majorité des arbres :

- ↳ Abattage de l'ensemble des arbres sur dalle du parking souterrain,
=> **Le niveau d'impact global du projet sur ce secteur est FORT**

➔ **Compensation sur ce secteur :**

- ↳ Replantation d'au moins 43 jeunes sujets à prévoir, pour reconstituer le nombre d'arbres abattus.
L'espace disponible le long du mur d'enceinte permet – à priori – d'intégrer ces replantations. A défaut, elles sont envisagées sur d'autres zones du site.
=> **Le niveau d'impact résiduel du projet sur ce secteur devrait donc être faible grâce aux replantations, compte tenu de l'espace pour replanter sur le secteur.**

3.3. SECTEUR 3 – ATRIUM / NEF

3.3.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire

28 arbres présents sur ce secteur, dont principalement platanes et saules blancs, ainsi qu'un saule tortueux remarquable :

- 21 sujets en bon état sanitaire
- 7 arbres en état sanitaire moyen

3.3.1. Impacts temporaires et mesures associées

Impact temporaire direct court moyen ou long terme

Cet espace va faire l'objet d'un réaménagement bâti important, mais la majorité des arbres présents vont être préservés : 18 arbres conservés sur 28 présents.

L'emprise définitive du projet induit par conséquent un *impact direct permanent* assez limité sur l'ensemble des arbres de ce secteur.

Le maintien de la plupart des grands arbres est donc possible, avec protection adaptée.

→ L'impact direct brut temporaire sur les arbres est donc assez faible sur ce secteur.

> Mesures d'évitement et de réduction, mesures de suivi associées

Les mesures d'évitement / réduction nécessaires pour pérenniser ces arbres impliquent leur protection - soit individuelle, soit de groupe - par la mise en place de palissades, linéaires pour les groupes.

=> Cette protection doit permettre d'éviter les blessures et dégradation au tronc, branches et racines.

. cf. Annexe 2 : Note de protection des arbres en phase travaux

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

S'agissant de sujets en port libre, aucune taille préalable aux travaux ne sera nécessaire pour préserver les arbres. Cependant, le suivi en taille (remontée de couronne et adaptation de gabarit) pourra être envisagé afin de pérenniser la structure arborée sur le long terme.

D'autre part, en phase travaux, un arrosage ponctuel des arbres conservés pourra être envisagé afin de réduire le stress subi et préserver leurs défenses naturelles.

Impact temporaire indirect court moyen ou long terme

Le risque de pollution lié aux travaux pourra potentiellement affecter l'ensemble des arbres conservés.

→ L'impact indirect brut temporaire est assez faible, le réaménagement du bâti prévoyant le maintien d'un espace suffisant pour les arbres conservés.

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Au même titre que pour l'impact direct, le maître d'œuvre pourra décider la mise en place de protection individuelle des arbres (cf. Annexe 2 - Note de protection des arbres en phase travaux).

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

Les installations de chantier seront le plus éloigné possible de ces arbres, ainsi que tout stockage de matériaux et engins.

Une attention particulière sera apportée au risque de pollutions accidentelles pendant les travaux aux abords des arbres conservés et des zones de futures plantations.

> Impact résiduel

Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction, l'impact résiduel temporaire est très faible pour les arbres conservés.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

Sans objet.

3.3.2. Impacts permanents et mesures associées

Impact permanent direct court moyen ou long terme

Ce 3^{ème} secteur du projet de requalification prévoit un réaménagement du bâti, avec démolition partielle de l'actuel et reconstruction.

Bien que la majorité des arbres présents soient conservés, l'emprise du projet impacte ainsi directement 10 arbres de cette zone.

Cependant, seuls 6 grands sujets (saules blancs) sont concernés ; les 4 autres étant des bouleaux dominés.

➔ Le réaménagement de ce secteur, avec suppression de 10 arbres sur 28 constitue un **impact direct brut permanent moyen**.

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Le projet prévoyant l'abattage de plusieurs arbres, il s'agira de mettre en place les mesures de compensation ci-après :

Des mesures de réduction pourront cependant être mises en œuvre au niveau du sol aux abords de la zone de travaux, afin notamment de protéger l'alignement de tilleuls à proximité immédiate et optimiser la compensation par replantation partielle sur la zone (arbres), le long du mur de propriété.

=> Il s'agira par exemple de privilégier la création de fosses linéaires de plantation, plutôt que des fosses individuelles. De même, le positionnement des futurs arbres devra être raisonné de façon que les houppiers puissent se développer sans générer une gêne ou un obstacle aux abords.

> Impact résiduel

S'agissant de la suppression de 10 arbres, après application des mesures de réduction :

➔ L'impact résiduel permanent sera MOYEN.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

La replantation des arbres supprimés est envisagée dans le cadre du projet de réaménagement.

Les essences en place sont le platane, le saule blanc et le bouleau.

↳ **Choix d'essence à replanter (non exhaustif) : érable champêtre / arbre de Judée**

- l'érable champêtre (*acer campestris*) : espèce rustique à croissance assez lente. Il est adapté aux milieux contraignants, donc urbains : sol compact, supporte bien la sécheresse. Il s'adapte bien à la taille de gabarit, si nécessaire. Sa floraison est discrète, mais sa couleur jaune à l'automne est remarquable.

- l'arbre Judée (*cercis siliquastrum*) : espèce rustique à croissance plus lente que le tilleul, de petite taille (hauteur maxi 10m). Il est adapté aux milieux contraignants : sol compact, supporte bien la sécheresse, Sa floraison abondante et remarquable démarre en avril avant l'apparition des feuilles. Elle sera favorable au maintien de la biodiversité.

↳ **Mesures de suivi des plantations et entretien**

- Pour les 2 essences, le principe de « tige remontée » ou tige ramifiée peut être retenu,
- Le calibre des arbres à planter devra être au minimum de 14/16 ou 18/20, avec motte adaptée selon les normes.
- Envisager la création de fosses linéaires continues plutôt que des fosses individuelles.
- Privilégier le tuteurage classique (bipode ou tripode avec sangle de maintien, pas de planchette) plutôt que l'ancrage de motte.
- Façonnage d'une cuvette d'arrosage (le principe du drain d'arrosage n'est adapté que pour les arbres/végétaux en racines nues).
- Prévoir une garantie de reprise de 2 ans minimum, avec entretien compris.

Impact permanent indirect court moyen ou long terme

Sans objet

3.3.3. Synthèse des impacts – ATRIUM / NEF

➔ **Le patrimoine arboré actuel aux abords de l'« ATRIUM / NEF » :**

- ↳ 28 arbres présents, la plupart sur fosse et à proximité du bâti existant. dont 18 prévus en maintien, à protéger très efficacement compte tenu de la requalification lourde du bâti.

➔ **Impact du projet :**

Réaménagement important du bâti avec suppression de 10 arbres sur 28 présents :

- ↳ Abattage de 6 saules blancs et 4 bouleaux dominés,

=> **Le niveau d'impact global du projet sur ce secteur est MOYEN**

➔ **Compensation sur ce secteur :**

- ↳ Replantation d'au moins 15 jeunes sujets prévus, pour reconstituer le nombre d'arbres abattus.

L'espace disponible prévu permet – à priori – d'intégrer ces replantations. A défaut, elles sont envisagées sur d'autres zones du site.

=> **Le niveau d'impact résiduel du projet sur ce secteur devrait donc être faible grâce d'une part au maintien des principaux grands arbres, notamment tous les platanes, les saules blancs en bon état et le saule tortueux, d'autre part aux replantations, compte tenu de l'espace pour replanter sur le secteur.**

3.4. SECTEUR 4 – PARKING PLATANES

3.4.0. Rappel résultats du Diagnostic phytosanitaire

121 arbres présents sur cet espace, dont 21 groupes de 2 à 9 sujets, principalement les grands platanes remarquables et les frênes/robiniers du parking :

- 35 sujets en bon état sanitaire
- 75 arbres en état sanitaire moyen, dont 29 préconisés en abattage éclaircie (frênes, robiniers)
- 11 arbres en mauvais état sanitaire ou mécanique, à abattre et / ou remplacer, dont 1 seul platane (C65)

3.4.1. Impacts temporaires et mesures associées

Impact temporaire direct court moyen ou long terme

Cet espace va faire l'objet de la construction d'un bâtiment, mais la majorité des grands arbres (platanes) présents vont être préservés : 14 arbres conservés sur 15 présents.

D'autre part, la plupart des arbres présents sur les îlots plantés du parking – frênes et robiniers – en mauvais état sanitaire et mécanique, vont devoir être abattus et remplacés pour raisons sanitaires.

L'emprise définitive du projet induit par conséquent un impact direct permanent assez limité sur l'ensemble des arbres de ce secteur.

[Le maintien de la plupart des grands arbres est possible, avec protection adaptée.](#)

→ L'impact direct brut temporaire sur les arbres est donc assez faible sur ce secteur.

> Mesures d'évitement et de réduction, mesures de suivi associées

Les mesures d'évitement / réduction nécessaires pour pérenniser ces arbres impliquent leur protection - soit individuelle, soit de groupe - par la mise en place de palissades, linéaires pour les groupes.

=> Cette protection doit permettre d'éviter les blessures et dégradation au tronc, branches et racines.

. cf. Annexe 2 : Note de protection des arbres en phase travaux

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

S'agissant de sujets en port libre, aucune taille préalable aux travaux ne sera nécessaire pour préserver les arbres. Cependant, le suivi en taille (remontée de couronne et adaptation de gabarit) pourra être envisagé afin de pérenniser la structure arborée sur le long terme.

D'autre part, en phase travaux, un arrosage ponctuel des arbres conservés pourra être envisagé afin de réduire le stress subi et préserver leurs défenses naturelles.

Impact temporaire indirect court moyen ou long terme

Le risque de pollution lié aux travaux pourra potentiellement affecter l'ensemble des arbres conservés.

→ L'impact indirect brut temporaire est assez faible, le réaménagement du bâti prévoyant le maintien d'un espace suffisant pour les arbres conservés.

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Au même titre que pour l'impact direct, le maître d'œuvre pourra décider la mise en place de protection individuelle des arbres (cf. Annexe 2 - Note de protection des arbres en phase travaux).

Les systèmes de protection devront être entretenus de façon à être efficaces et maintenus en place jusqu'à la fin complète des travaux.

Les installations de chantier seront le plus éloigné possible de ces arbres, ainsi que tout stockage de matériaux et engins.

Une attention particulière sera apportée au risque de pollutions accidentelles pendant les travaux aux abords des arbres conservés et des zones de futures plantations.

> Impact résiduel

Après mise en place des mesures d'évitement et de réduction, l'impact résiduel temporaire est très faible pour les arbres conservés.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

Sans objet.

3.4.2. Impacts permanents et mesures associées

Impact permanent direct court moyen ou long terme

Le 4^{ème} secteur du projet de requalification prévoit la construction de 2 bâtiments.

Bien que la majorité des grands arbres présents soient conservés – 14 platanes sur 15 sujets - l'emprise du projet impacte directement 19 arbres de cette zone.

Cependant, seuls 2 grands platanes sont concernés (dont un en très mauvais état, déjà prévu en abattage sanitaire) ; les autres arbres étant des érables, un peuplier et quelques robiniers + frênes du parking,

➔ Le réaménagement de ce secteur, avec suppression de 19 arbres sur 121 constitue un **impact direct brut permanent moyen.**

> Mesures d'évitement et de réduction, et mesures de suivi associées

Le projet prévoyant l'abattage de plusieurs arbres, il s'agira de mettre en place les mesures de compensation ci-après :

Des mesures de réduction pourront cependant être mises en œuvre au niveau du sol aux abords de la zone de travaux, afin notamment de protéger l'alignement de tilleuls à proximité immédiate et optimiser la compensation par replantation partielle sur la zone (arbres), le long du mur de propriété.

=> Il s'agira par exemple de privilégier la création de fosses linéaires de plantation, plutôt que des fosses individuelles. De même, le positionnement des futurs arbres devra être raisonné de façon que les houppiers puissent se développer sans générer une gêne ou un obstacle aux abords.

=> La construction du bâti est prévue avec un principe de fondations sur pieux, limitant fortement les terrassements à proximité des arbres

> Impact résiduel

S'agissant de la suppression de 19 arbres, après application des mesures de réduction :

➔ L'impact résiduel permanent sera MOYEN.

> Mesures de compensation et mesures de suivi associées

La replantation des arbres supprimés est envisagée dans le cadre du projet de réaménagement.

Les essences en place sont le platane, l'érable sycomore, le peuplier, le frêne et le robinier.

↳ **Choix d'essence à replanter (non exhaustif) : érable champêtre / arbre de Judée**

- l'érable champêtre (*acer campestris*) : espèce rustique à croissance assez lente. Il est adapté aux milieux contraignants, donc urbains : sol compact, supporte bien la sécheresse. Il s'adapte bien à la taille de gabarit, si nécessaire. Sa floraison est discrète, mais sa couleur jaune à l'automne est remarquable.

- l'arbre Judée (*cercis siliquastrum*) : espèce rustique à croissance plus lente que le tilleul, de petite taille (hauteur maxi 10m). Il est adapté aux milieux contraignants : sol compact, supporte bien la sécheresse, Sa floraison abondante et remarquable démarre en avril avant l'apparition des feuilles. Elle sera favorable au maintien de la biodiversité.

↳ Mesures de suivi des plantations et entretien

- Pour les 2 essences, le principe de « tige remontée » ou tige ramifiée peut être retenu,

- Le calibre des arbres à planter devra être au minimum de 14/16 ou 18/20, avec motte adaptée selon les normes.

- Envisager la création de fosses linéaires continues plutôt que des fosses individuelles.

- Privilégier le tuteurage classique (bipode ou tripode avec sangle de maintien, pas de planchette) plutôt que l'ancrage de motte.

- Façonnage d'une cuvette d'arrosage (le principe du drain d'arrosage n'est adapté que pour les arbres/végétaux en racines nues).

- Prévoir une garantie de reprise de 2 ans minimum, avec entretien compris.

Impact permanent indirect court moyen ou long terme

Sans objet

3.4.3. Synthèse des impacts – Parking Platanes

➔ Le patrimoine arboré actuel aux abords du « Parking Platanes » :

↳ 121 arbres présents, avec 15 grands platanes dont 14 prévus en maintien, à protéger très efficacement compte tenu des travaux lourds de bâti prévus.

➔ Impact du projet :

Construction de 2 bâtiments induisant la suppression de 19 arbres sur 121 présents :

↳ Abattage de 2 platanes dont 1 en très mauvais état, 1 peuplier, 9 érables et des frênes/robiniers,
=> **Le niveau d'impact global du projet sur ce secteur est MOYEN**

➔ Compensation sur ce secteur :

↳ Replantation d'au moins 19 jeunes sujets prévus, pour reconstituer le nombre d'arbres abattus.

L'espace disponible prévu permet – à priori – d'intégrer ces replantations. A défaut, elles sont envisagées sur d'autres zones du site.

=> Le niveau d'impact résiduel du projet sur ce secteur devrait donc être faible grâce d'une part au maintien des principaux grands arbres, notamment les platanes, d'autre part aux replantations, compte tenu de l'espace pour replanter.

4. Annexe impacts sur les arbres d'agrément

4.1.1. Tableaux de détail des impacts par secteur / arbre ou groupe d'arbres

4.1.2. Note de principe de protection des arbres en phase travaux

Annexe 1

Tableaux de détail des impacts par secteur / arbre ou groupe d'arbres

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 0 Jardin de la Cathédrale

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
A	1	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE	Suppression grimpante	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	2 arbres : état Correct
A	2	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	3 arbres : Vitalité en baisse - Fragile A remplacer < 2 ans
A	3	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Suppression grimpante	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	4 arbres : A suivre
A	4	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage sanitaire, sécuritaire	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	dépérissant A remplacer < 5 ans
A	5	FRENE COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Suppression grimpante	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Correct
A	6	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE	Suppression grimpante	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	5 arbres : Correct
A	7	MERISIER	ARBRE ADULTE	BONNE	Suppression grimpante	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Correct
A	8	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	2 arbres : État moyen, à suivre
A	9	ERABLE SYCOMORE	Arbre MORT	ARBRE MORT	Abattage sanitaire, sécuritaire		Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Mort, Risque de rupture => Abattage < 1 an
A	10	MELANGE DIVERS FEUILLUS	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	12 arbres : Erable sycomore, frênes et saules, État moyen Eclaircie sanitaire à prévoir
A	11	SAULE BLANC	VIEIL ARBRE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	1 arbres : à suivre
A	12	MELANGE DIVERS FEUILLUS	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Abattage/éclaircie	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	20 arbres : Erable sycomore, frênes et saules, état correct Eclaircie sanitaire à prévoir

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 0 Jardin de la Cathédrale

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
A	13	SAPIN	ARBRE ADULTE	BONNE		Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Correct
A	14	SAPIN	ARBRE ADULTE	BONNE		Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Correct
A	15	SAPIN	Arbre MORT	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Mort
A	16	SAPIN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Moyen
A	17	SAPIN	ARBRE ADULTE	BONNE		Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Bien
A	18	ERABLE SYCOMORE	Arbre MORT	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Mort sur pied
A	19	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	6 arbres : Bien
A	20	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	A préserver
A	21	SAULE BLANC	Arbre MORT	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Mort
A	22	SAULE BLANC	VIEIL ARBRE	BONNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Bien
A	23	FRENE COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	6 arbres : Tenue satisfaisante, à suivre
A	24	AULNE GLUTINEUX	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Stable, Ok

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 0 Jardin de la Cathédrale

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
A	25	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	JEUNE ARBRE	DÉPÉRISANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	5 arbres : Sans avenir A remplacer < 2 ans
A	26	PRUNIER MYROBOLAN DE PISSARD	VIEIL ARBRE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Sénescent A remplacer < 2 ans
A	27	FRENE COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Tenue correcte, à suivre
A	28	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité moyenne, à surveiller
A	29	ERABLE NEGUNDO	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bel arbre
A	30	SUREAU NOIR	VIEIL ARBRE	BONNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Sute stable, à préserver
A	31	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Très altéré, Maintien impossible A remplacer < 2 ans
A	32	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Base instable, Maintien impossible A remplacer < 2 ans
A	33	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Tenue réduite, Maintien impossible A remplacer < 2 ans
A	34	ERABLE NEGUNDO	VIEIL ARBRE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bonne tenue, à préserver
A	35	PRUNIER MYROBOLAN DE PISSARD	VIEIL ARBRE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Compensation indiv. Arbre	Sénescent avancé A remplacer < 2 ans
A	36	FRENE COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bonne tenue, évolution maladie (chalarose) à suivre

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 0 Jardin de la Cathédrale

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
A	37	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Correct, à suivre
A	38	CHENE	JEUNE ARBRE	BONNE	Formation défouuchage		Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bel arbre jeune à former
A	39	PRUNIER MYROBOLAN DE PISSARD	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Correct

Nombre total d'arbres étudiés sur secteur / Côté **A : 39**

Nombre total d'arbres étudiés sur **Jardin de la Cathédrale** **39**

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 1 Atrium / Nef

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
B	1	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	2	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	3	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	4	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation indiv. Arbre	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré Maintien possible > 8 ans
B	5	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	6	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	7	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	8	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	9	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	10	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	11	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	12	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 1 Atrium / Nef

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
B	13	PLATANE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	14	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	15	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré
B	16	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen Maintien possible 6 à 8 ans
B	17	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen Maintien possible 6 à 8 ans
B	18	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen Maintien possible > 8 ans
B	19	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage sanitaire, sécuritaire	Dégradation	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, Ancrage racinaire moyen, Trop près bâti => Maintien maxi 5 ans
B	20	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen Maintien possible 6 à 8 ans
B	21	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen, A suivre
B	22	SAULE BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation indiv. Arbre	Vitalité correcte, sain, équilibré Ancrage racinaire moyen Maintien possible > 8 ans
B	23	PLATANE	VIEIL ARBRE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Moyen	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Vitalité correcte, stable, équilibré Suivre l'évolution du chancre sur charpentière compartmentation correcte à ce stade : 01/2023
B	24	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage sanitaire, sécuritaire	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité moyenne, houpplier déporté Maintien maxi 5 ans

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 1 Atrium / Nef

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
B	25	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, équilibré Maintien possible < 8 ans
B	26	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré A préserver
B	27	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Abattage/éclaircie		Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 2 arbres : Vitalité correcte, sain, stable Garder le petit sujet / supprimer l'autre
B	28	SAULE TORTUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Moyen	Temporaire	Protection indiv. Arbre	Vitalité correcte, sain, stable, équilibré

Nombre total d'arbres étudiés sur secteur / Côté B : 28

Nombre total d'arbres étudiés sur Atrium / Nef 28

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 2 Parking Platanes

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	1	BOULEAU VERRUQUEUX	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, A suivre Maintien maxi bouleaux 6 à 8 ans
C	10	CHARME COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bel arbre à préserver
C	13	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, sain, stable, 2 troncs équilibrés
C	33	FRENE	JEUNE ARBRE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 4 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	34	FRENE	JEUNE ARBRE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 4 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	35	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 5 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	36	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 8 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	37	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 4 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	38	FRENE	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 8 arbres dépérissants Chalarose du frêne => Sans avenir A remplacer < 2 ans
C	39	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 4 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	40	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 5 arbres :Vitalité faible !! Chalarose du frêne !! A suivre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	41	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bouquet de 2 arbres :Vitalité correcte, sain, stable, équilibré

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 2 Parking Platanes

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	42	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 2 arbres :Vitalité moyenne, 1 robinier à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	43	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 3 arbres :Vitalité moyenne, 1 robinier à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	44	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 4 arbres :Vitalité moyenne, 2 robiniers à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	45	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 4 arbres :Vitalité moyenne, 2 robinier à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	46	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 2 arbres :Vitalité moyenne, 1 robinier à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	47	FRENE	JEUNE ARBRE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bouquet de 2 arbres :Vitalité moyenne, A suivre Maintien possible 6 à 8 ans
C	48	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 5 arbres :Vitalité moyenne, 2 robiniers à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	49	Robinier + Frêne	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Abattage/éclaircie	Taille de bois mort	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Bouquet de 9 arbres :Vitalité moyenne, 3 robiniers à abattre Maintien maxi 3 à 5 ans
C	50	PEUPLIER BLANC	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bouquet de 2 arbres :Bonne vitalité, Ancrage racinaire stable, équilibré
C	51	FRENE	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bouquet de 5 arbres :Vitalité moyenne, A suivre (chalarose)
C	52	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bon état
C	53	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité moyenne, désorganisé, Maintien maxi 5 ans

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 2 Parking Platanes

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
C	54	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité moyenne, désorganisé, Maintien maxi 5 ans
C	55	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité moyenne, désorganisé, Maintien maxi 5 ans
C	56	ROBINIER FAUX-ACACIA	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissant, très altéré, sans avenir A remplacer < 2 ans
C	57	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets en bon état, stable, équilibré A garder en groupe ou remplacer
C	58	PEUPLIER TREMBLE	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bonne vitalité, stable, équilibré, Maintien possible > 8 ans
C	59	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 9 sujets en état satisfaisant, bouquet stable, équilibré, mais indissociable, 2 sujets à surveiller
C	60	ERABLE SYCOMORE	ARBRE ADULTE	BONNE		Elagage du tronc	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bonne vitalité, stable, équilibré, A préserver
C	61	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Mail de 9 arbres : Vitalité moyenne mais satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, cavités compensées à suivre - Maintien Ok
C	62	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Fort	Permanent	Compensation indiv. Arbre	Vitalité satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, équilibré Maintien possible > 10 ans
C	63	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, équilibré NE plus réduire - Maintien possible > 10 ans
C	64	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Direct	Moyen	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, équilibré NE plus réduire - Maintien possible > 10 ans
C	65	PLATANE	VIEIL ARBRE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité en baisse Ancrage racinaire stable, mais Altération très avancée sur départ charpentières, => Risque élevé de rupture

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 2 Parking Platanes

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	66	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, équilibré NE plus réduire
C	67	PLATANE	VIEIL ARBRE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité satisfaisante (houppier réduit) Ancrage racinaire sain, stable, équilibré NE plus réduire
C	68	FRENE COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité satisfaisante (présence chararose) Ancrage racinaire stable, équilibré A suivre
C	69	BOULEAU VERRUQUEUX	VIEIL ARBRE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte, stable, blessure compensée
C	70	BOULEAU VERRUQUEUX	VIEIL ARBRE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité en baisse, altération évolutive Maintien maxi 4 ans

Nombre total d'arbres étudiés sur secteur / Côté C : 41

Nombre total d'arbres étudiés sur Parking Platanes 41

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	1	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	3 arbres : Dépérisant irréversible A remplacer < 2 ans
C	2	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif Maintien maxi 5 ans
C	3	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérisant A remplacer < 2 ans
C	4	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif A remplacer < 5 ans
C	5	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif A remplacer < 5 ans
C	6	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérisant A remplacer < 2 ans
C	7	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité en baisse, dépérissement irréversible A remplacer < 5 ans
C	8	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif A remplacer < 5 ans
C	9	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif A remplacer < 5 ans
C	10	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif A remplacer < 5 ans
C	11	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets : Bon état Maintien possible 6 à 8 ans
C	12	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE MORT	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 2 sujets dépérisant + 1 mort A remplacer < 2 ans

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	13	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets : Bon état Maintien possible 6 à 8 ans
C	14	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets : Bon état Maintien possible 6 à 8 ans
C	15	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISANT	Abattage + replantation	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 2 sujets : 1 dépérissant, 1 mort A remplacer < 2 ans
C	17	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISANT	Abattage + replantation	Suivi Jeune replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets : 2 dépérissant, 1 moyen A remplacer < 2 ans
C	23	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets : 1 Ok, 2 vitalité en baisse Maintien possible 6 à 8 ans
C	24	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissement irréversible A remplacer < 5 ans
C	25	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissement irréversible A remplacer < 5 ans
C	26	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Cassé A remplacer < 1 an
C	27	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Mort
C	29	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISANT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Greffe avortée A remplacer < 2 ans
C	30	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité en baisse, dépérissement progressif Maintien possible < 8 ans
C	33	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissement irréversible A remplacer < 2 ans

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostique phytosanitaire Préconisations
C	34	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissement irréversible A remplacer < 2 ans
C	35	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Dépérissement irréversible A remplacer < 2 ans
C	36	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE		Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bon état Nota : Arbre sur terrain naturel, pas sur dalle Maintien possible 6 à 8 ans
C	37	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bon état Nota : Arbre sur terrain naturel, pas sur dalle Maintien possible 6 à 8 ans
C	38	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Bon état Nota : Arbre sur terrain naturel, pas sur dalle Maintien possible 6 à 8 ans
C	44	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité FAIBLE ! Arbre hors dalle ! A remplacer < 2 ans
C	45	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité correcte ! Arbre hors dalle ! Maintien maxi 5 ans
C	46	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité faible A remplacer < 5 ans
C	47	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité correcte ! Arbre hors dalle !
C	48	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité faible A remplacer < 5 ans
C	49	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Arbre à surveiller	Abattage + replantation	Destruction	Direct	Moyen	Permanent	Compensation Groupe Arbres	Vitalité faible A remplacer < 5 ans
C	50	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	instable A remplacer < 2 ans

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
C	58	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 2 sujets morts A remplacer < 2 ans
C	59	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Abattage + replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets : 2 morts, 1 moyen Remplacer < 2 ans
C	62	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi Jeune replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets : 2 morts, 1 moyen Remplacer < 2 ans
C	63	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi Jeune replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets : 2 morts, 1 moyen Remplacer < 2 ans
C	64	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	ARBRE MORT	Abattage + replantation	Suivi jeune plantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets morts A remplacer < 2 ans
C	67	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	DÉPÉRISSANT	Abattage + replantation	Suivi Jeune replantation	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Groupe de 3 sujets : 2 morts, 1 moyen Remplacer < 2 ans
C	68	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Groupe de 2 sujets : : Vitalité correcte, à suivre
C	69	BOULEAU VERRUQUEUX	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Groupe de 3 sujets : Bien
C	70	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité moyenne, à suivre
C	71	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité moyenne, à suivre
C	72	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité moyenne, à suivre
C	73	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MAUVAISE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Rien	Sans objet	S/o	Sans objet	Sans objet	Vitalité faible, à suivre

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
C	74	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité moyenne, à suivre
C	75	CERISIER HYBRIDE DU JAPON	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Taille de bois mort	Arbre à surveiller	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité moyenne, à suivre

Nombre total d'arbres étudiés sur secteur / Côté C : 50

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
T	1	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	2	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	3	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	4	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	5	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	6	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	7	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	8	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	9	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	10	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	11	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Vitalité en baisse, à suivre
T	12	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
T	13	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	14	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	15	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	16	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	17	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	18	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	19	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	20	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	21	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen, cavité compensée, suite échaudure
T	22	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	23	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen, cavité compensée, suite échaudure
T	24	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant

LINKCITY IDF - Site NESTLÉ

UNITE : 6 Parking Entrée Historique

Références		Espèce	Age	Etat sanitaire / Vigueur	Action (< 2 ans)	Action (3 à 8 ans)	Nature Impact	Type Impact	Niveau Impact	Durée Impact	Mesures ERC	Commentaire Diagnostic phytosanitaire Préconisations
T	25	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	26	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	27	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	28	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	29	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	30	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Entretien forme archi.	Entretien forme archi.	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat satisfaisant
T	31	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	MOYENNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Etat moyen
T	32	TILLEUL COMMUN	ARBRE ADULTE	BONNE	Arbre à surveiller	Taille de bois mort	Blessure	Indirect	Faible	Temporaire	Protection Groupe Arbres	Bon état! Sol brique déformé => Ne pas réduire le houppier ni blesser les racines

Nombre total d'arbres étudiés sur secteur / Côté T : 32

Nombre total d'arbres étudiés sur Parking Entrée Historique 82

Nombre total d'arbres étudiés LINKCITY IDF - Site NESTLÉ : 190

Annexe 2

Note de principe de protection des arbres en phase travaux



PAYSARBRE

*Expertise Conseil en arboriculture ornementale
Gestion d'Espaces Verts*

MESURES DE PROTECTION DES ARBRES

Remarque importante :

Le maintien en place d'arbres lors de travaux de génie civil et de construction, implique de mettre en place des protections très efficaces de toutes les parties de l'arbre, depuis le système racinaire jusqu'au houppier.

Les distances minimales à respecter devront prendre en compte les dimensions visibles des sujets, mais aussi l'espèce afin de protéger au mieux la structure du système racinaire (plus étalé pour les conifères que pour les feuillus en général).

La mise en place d'une palissade au niveau de l'aplomb de l'extérieur du houppier reste la meilleure protection à appliquer.

Les mesures de protection des arbres et de leur système racinaire doivent être scrupuleusement respectées, à savoir de façon résumée (non exhaustive) :

Avant les travaux :

- ↪ Isoler un espace correspondant au minimum à la zone de retrait définie (*cf. ci-dessous, règles de distance à appliquer*), grâce à une clôture fixe type palissade en planches de 2 ml de haut, de façon à éviter le compactage du sol et des racines, ainsi que l'accrochage et la dégradation des branches basses ;
- ↪ Cet espace devra être maintenu propre : pas "décharge" de chantier, ni rejets de liquides nocifs pour la végétation (huiles, ciment, essence, etc.)
- ↪ si besoin et sur préconisation prédéfinie, une taille d'entretien, remontée de couronne "dans les règles de l'art" pourra être mise en œuvre avant travaux, afin d'éviter les arrachements, rupture de branches.

Pendant les travaux :

- ↪ L'ouverture des tranchées DOIT IMPÉRATIVEMENT être réalisée de façon à respecter les racines rencontrées, à savoir décaissement manuel si nécessaire et aspiration mécanique de la terre. D'une manière générale, les règles suivantes doivent être appliquées :
 - vieil arbre : Aucun terrassement à moins de 5 ml du tronc,
 - arbre adulte : Aucun terrassement à moins de 4 ml du tronc,
 - Jeune arbre : Aucun terrassement à moins de 2 ml du tronc,
- ↪ Toute racine d'ancrage rencontrée lors des fouilles devra être préservée et non blessée (aucune section de racine de plus de 5 cm de diamètre)
- ↪ Si les tranchées à proximité des arbres restent ouvertes plus de 10 jours, un film étanche sera disposé de façon à préserver l'humidité du sol autour des racines,
- ↪ Le sol au pied des arbres ne devra pas être remblayé (risque d'asphyxie des racines),
- ↪ Le passage d'engin de chantier est rendu impossible dans la zone protégée de l'arbre par la palissade, mais des mesures particulières permettant de limiter le compactage du sol du jardin pourront être mise en œuvre, notamment pour les engins lourds :
 - Application d'une couche de gravier de 15 à 20 cm + plaques d'acier

Remise en état en fin de chantier :

- ↪ Nettoyage des arbres après travaux : aspersion d'eau si nécessaire pour éliminer les dépôts de poussières sur les feuilles (ciment, etc..),
- ↪ Le sol sera décompacté si nécessaire en fin de chantier, au pied des arbres